



Le caveau dont on voit ci-dessus la gravure. Ils sont en granit, au cimetière St-Louis No 3, Avenue de l'Exposition. Il en est qui ont une contenance de 12 grande cercueils et d'autres de 6. Chacun est distinct des autres, et tous seront vendus séparément à des prix très réduits. S'adresser à CHAS. A. ORLEANS, No 319 Rue Carondelet ou au Gardien.



Le conformateur Peyry

LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nous avons l'honneur de vous annoncer qu'une branche de notre Académie Nationale de Paris, France, pour coupe de vêtements, est ouverte à la Nouvelle-Orléans, 2001 avenue St-Charles, sous la direction de Monsieur F. Guérin, le grand couturier de cette ville.

C'est une institution dont la Nouvelle-Orléans ait besoin, c'est bien une Académie de Coupe de Vêtements pour hommes, femmes et enfants. Le grand succès que nous avons obtenu avec les académies établies dans les premières villes d'Europe et d'Amérique, nous fait espérer un égal succès à la Nouvelle-Orléans, attendu qu'un établissement de ce genre sera le seul en cette ville.

A l'avenir, ceux qui désireront étudier cet Art, si utile, indispensable même, ne seront plus forcés d'aller à l'étranger apprendre des coupes anciennes et surannées.

Le "Conformateur Peyry" est le système du vingtième siècle; c'est ce qu'il faut aux tailleurs pour hommes et pour femmes, aux modistes en robes et aux dames qui désirent confectionner elles-mêmes leurs vêtements.

Cette invention rivalise avec la machine à coudre quant à son utilité; et toutes les personnes qui s'intéressent à la coupe, à la confection et à l'élégance des vêtements des deux sexes, trouveront ce système scientifique d'une grande valeur pour le coupeur de peu d'expérience, et d'une grande utilité pour une personne expérimentée qui, ayant obtenu succès et renommée, désire pousser son savoir jusqu'à la perfection.

Le "Conformateur Peyry" est un système d'une grande précision appliqué à la coupe des vêtements, avec ou sans coutures. Il fonctionne de deux manières: s'ajuste aux mesures prises sur la personne et se conforme à toutes les courbes et lignes du corps; s'ajuste aussi en le plaçant sur la personne même et prend les contours du corps horizontalement et verticalement. Breveté en 1899, et médaillé à l'Exposition Universelle de Paris en 1900, il est donc universellement recommandé. Le système est expliqué par un livre illustré renfermant 1048 différents diagrammes et dessins. Les dames et les messieurs pourront à première vue en comprendre les secrets, et quelques explications et un peu de pratique les rendront maîtres de cet art de la coupe. Des diplômes seront donnés aux élèves qui suivront un cours complet.

Nous faisons une déduction de \$15.00 à chacun des lecteurs du journal l'ABEILLE qui se présenteront ou qui enverront par la poste un coupon de l'ABEILLE.

Les personnes ne pouvant se rendre à l'Académie apprendront le système par correspondance.

Pour tous renseignements, s'adresser par lettre à l'inventeur, Jean B. Peyry, Post Office Box 570, ou en personne à l'Académie, 2001 avenue St-Charles, N. O. Lae.

Des représentants sont demandés pour l'Amérique et l'Europe.

Feuilleton

Abeille de la N. O. No. 36. Commencé le 6 juin 1907

LES CRIMES D'UN HÉROS

PAR THÉODORE GAHU DEUXIÈME PARTIE VI AU PAVILLON D'ARMERONVILLE (suite.)

milie fatigues et de dangers sans nombre. Quoique le sujet fût en apparence aride pour un jeune fille, Fernande écoutait avec un intérêt marqué. Depuis le départ de Morlan, elle avait en pensée le vaillant officier; elle avait lu de nombreux récits de voyage en Afrique, les noms de Magde, de Quintin, de Faichet, de Mizon, de Brazza lui étaient familiers. Elle parlait sans embarras du Niger, du Congo et de l'Afrique française. —Notre Afrique occidentale, affirmait Fernande, est une colonie très intéressante. Formée par le groupement du Sénégal, du Soudan, de la Guinée, de la côte d'Ivoire et du Dahomey, elle constitue une superficie égale à cinq fois celle de la France. —Et que de richesses, dans cet immense empire encore mal exploré, répondit le duc; l'or, l'ivoire, le caoutchouc, les plumes d'autruche, le riz, le coton, les mines... inconnues mais certaines... s'il y avait des chemins de fer, la production deviendrait considérable. —On en fera, conclut Fernande. —Voyez-vous cette petite fille, remarqua le duc en riant. C'est lui semble-t-il, qui commande des chemins de fer à travers l'Afrique avec la même facilité qu'on di-

ner dans un restaurant.... Te doutes-tu des difficultés qu'il faut vaincre pour cela?... —Certes, mon oncle... et je connais l'Afrique!... Je sais très bien que les côtes sont difficilement abordables à cause de la barre; que les déserts du Nord et de l'Est, la forêt équatoriale au Sud ne permettent pas non plus de pénétrer facilement dans ce que l'on appelle l'interland. —Mais tu es une savante! s'écria le duc tout à fait de bonne humeur... Tu en ramoutrerais à beaucoup de gens!... —J'ai un peu la volée tout pour ne pas paraître trop ignorante... si l'on parlait devant moi de l'Afrique française. —L'Afrique, c'est là où est mon paradis, fit Miette. —Oui, ma mignonne, il est dans ce pays bien loin. —Plus loin que Champagnelles? —Beaucoup plus loin... Il faut longtemps... longtemps pour y aller. —Bonsoit sois! dit le duc quand on fut au dessert... Palaise-t-elle, pour tous ici, être la préface d'une joie plus grande encore! Sans doute, il espérait fêter un jour le retour du capitaine et celui d'Hermann, de criminel parité, abscons par l'hérédité. Fernande comprit la pensée de son oncle et la fortifia en disant: —Cette joie viendra, mon oncle.

Il ne faut pas en douter. Moi, j'y crois fermement. Le nuit tombait, serene. Par les larges fenêtres, un soufflé léger et frais apportait les émanations pénétrantes des plantes et on pouvait apercevoir, au-dessus de la masse assombrie des hautes futaies, une échappée de velours bleu criblé d'étoiles scintillantes. La voix lactée traçait sa bande lumineuse, comme un amoncellement de gemmes microscopiques. —Oui, une bonne et belle soirée! répéta Fernande, et je veux espérer, monsieur le duc, que notre couché se réalisera. Le duc fit un geste au garçon qui rempli encore une fois les coupes de champagne, puis comme il l'avait déjà fait le matin, il porta un toast en l'honneur du vaillant capitaine Morlan et de la mission du Haut-Congo. Les coupes s'entrechoquèrent. —Merci pour moi, monsieur le duc, répondit Fernande à voix haute. Merci pour le paradis de Miette. Et moi, en son nom, si vous le permettez, je bois à la noble famille de Champagnelles, à la bienfaitrice de Miette, à Mlle Fernande de Hautmont. Fernande allait répondre lorsqu'un cri déchirant, comme un appel de souffrance, fendit l'air, venant de la cour. La parole s'arrêta sur les lèvres de la jeune fille. Elle se tut pour un frisson la secoua.

Miette, effrayée, se mit à pleurer. —Que se passe-t-il donc? s'écria le duc qui se leva pour regarder à la fenêtre, suivi de Fernande. —Je ne vois rien, dit l'officier. —On a crié. —Oui... un cri douloureux. Ou entendait un murmure de voix au rez-de-chaussée, des exclamations s'entrechoquaient, puis le silence se fit. Soudain, de l'escalier, monta un bruit de pas qui se rapprochaient, rapides. Fernande s'élança vers la porte en disant au duc, qui voulait le suivre: —Je vais m'assurer.... A ce moment la porte s'ouvrit brusquement et Denis parut sur le seuil la figure décomposée. Il marcha droit au duc et lui parla à voix basse, par allusion, très vite. Le duc pâlit affreusement puis lâissa échapper une exclamation d'effroi. Il resta une minute immobile, comme figé par la stupeur, courbé de deuil. —Mon oncle! mon oncle! s'écria Fernande angoissée. Qu'y a-t-il? Qu'avez-vous un nom de dieu! Miette pleurait toujours. A cet appel de Fernande le duc se redressa et regarda sa nièce avec égarment. Il ne savait que lui répondre... ses lèvres s'entreouvraient pour parler, et il ne proférait aucun son. Denis lui dit, en allemand: —Coorage, monsieur le duc... Venez... Il n'y a pas de temps à perdre... —Et les enfants!... Oh! non... pas les enfants!... Mais il faut l'emmené... Non, venez en suite... C'est impossible que Fernande apprenne aussi... —Je les reconduirai avec M. Férard, mais il faut réagir, insistait Denis avec autorité. Le temps pressait. Ces paroles de son vieux serviteur rappelaient le duc au sentiment de la situation. Il reprit un peu de sang-froid. Se tournant vers Fernande, il lui dit d'une voix émue, succédée, toute tremblante: —Partez avec Denis, ramenez ma nièce et Miette... Je rentrerai plus tard... —Mais je vous être utile? monsieur, je vous en prie, dispensez de moi... —Faites seulement ce dont je vous prie, prenez ma voiture et reconduisez ma nièce et Miette. —De suite, monsieur le duc... surtout, n'ayez aucune inquiétude sur elles... Je ne les quitterai qu'à votre tête. —Mon oncle, répéta Fernande, très inquiète, de grâce, partez, qu'y a-t-il donc!... Que se passe-t-il? —Je le dirai tout à l'heure... Réassure-toi, il n'y a rien à craindre... Tu sauras... de main.

A Férard, il ajouta. —Je vous emmène mes enfants, monsieur. Partez vite et ne me questionnez pas... Vous me rendez un réel service. Il sortit. Fernande et Miette furent bientôt prêtes. Elles restèrent silencieuses. Denis prit l'enfant dans ses bras et l'emporta. Fernande et Férard suivaient. En bas de l'escalier, l'officier demanda à un garçon qui passait: —Qui a donc crié si fort tout à l'heure? —Nous avons entendu des sautes de cœur étouffées. —C'est la mendicante du pavillon. —Quelle est cette mendicante? —Une pauvre femme qui vient ici prendre ses repas deux fois par semaine. On lui donne ce qu'elle veut, c'est la consigne, mais elle ne mange jamais. —C'est une vieille femme? —Pas trop âgée... Mais on ne peut savoir sa juste mesure. —Et ce cri, pourquoi l'a-t-elle poussé? —Est-elle malade? —On ne sait pas, elle était assise dans la cour, comme d'habitude, sous les fenêtres du salon... quand elle a crié. Votre cocher, qui se promenait en vous attendant, s'est approché d'elle... il voulait lui demander ce qu'elle avait, mais elle ne regardait ni l'homme, ni le chien... elle avait peur... puis elle a voulu se sauver et est tombée en syn-

VENTES A L'ENOAN. Strouback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Maurice Abat et John Davis, soumission... PAR STRUBACK & STERN, Leonard H. Stern, successeur... COTTAGE SIMPLE, No 2923 N. Rempart.

VENTES A L'ENOAN. Strouback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Charlotte Johnson. No 80,094-Cour Civile de District, Div. I. PAR STRUBACK & STERN, Leonard H. Stern, successeur... COTTAGE SIMPLE, No 2923 N. Rempart.

D. MERCIER'S SONS. Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

G. LAZARD & CO., L'Id. LES ANCIENS ET POPULAIRES MARCHANDS DE VETEMENTS CONFECTIONNES, d'Articles de toilette et de Chapeaux.

Alliances et tous autres genres de Bagues de Mariage. Médaillons de tous dessins en argent et en or. WM. FRANTZ & CO., JOAILLIERS.

F. A. BRUNET, IMPORTATEUR DIRECT. HORLOGER BIJOUTIER JOAILLIER. 315 RUE ROYALE.

INCORPORÉE EN 1866. SOUSCRIPTION DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN MUTUAL DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

La Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Globe. Plus de \$71,000,000 de pertes payées dans les Etats-Unis.

ASTHME ET CATARRHE. GUÉRISON CERTAINE ET RAPIDE.

Jas. A. Brennan et fille.

ANNONCE JUDICIAIRE. COTTAGE DOUBLE, 536 et 538 rue Bertrand. Succession de Mlle Annie Monaghan.

W. R. Metzler.

ANNONCE JUDICIAIRE. COTTAGE SIMPLE, No 936 rue Mandeville. EN VERTU d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Thibod, juge de la Division E, Cour Civile de District.

Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente en partage de Beau Ilets dans le Troisième District. Jeudi, le 8 août 1907, à midi à la Bourse, 311 rue Barroue.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de W. C. Peary et sa femme, Martha L. Peary. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE DE LA COUR DE LA BOURSE.

SUCCESION VACANTE DE FRANÇOIS BERTRAND.

ANNONCE JUDICIAIRE. No 80,096, Cour Civile de District. PAR STRUBACK & STERN, Leonard H. Stern, successeur.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE. Mlle A. V. Rigby et Lévi Gant. D'UNE MAISON DE CITE DE LA RUE D'ORLÉANS.

THE MONONGAHELA RIVER CONSOLIDATED COAL & COKE CO.

PAUL SCHEIDT, Agent. CHARBON GROS ET DETAIL. Les Commandes des Familles Bellhôte.

VENTES A L'ENOAN

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Louis J. Renard et sa femme, Marie Renard.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Louis J. Renard et sa femme, Marie Renard. Succession vacante de Pierre Tressard et sa femme, Marie Tressard.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Louis J. Renard et sa femme, Marie Renard. Succession vacante de Pierre Tressard et sa femme, Marie Tressard.